Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

BTSA GPN

Capacité évaluée : Instruire une réponse à une commande professionnelle - Option Gestion et protection de la nature

Session 2021 • Code sujet : **2021-BTS144-RPL-ME-RE** • Durée : **180 minutes**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Étude de cas : préserver le bocage et la Chevêche d'Athéna au Pays de Mormal (3 questions) **Page 3**

2. Analyse de la démarche proposée en réponse à la commande (2 questions) **Page 5**

3. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 6**

Sujet officiel (PDF) : https://btsagpn.fr/assets/annales/btsa-gpn/E7 - Instruire un projet de gestion environnementale et de valorisation de la nature/2021/BTSA GPN - E7 - Instruire un projet de gestion environnementale et de valorisation de la nature - Session 2021 - 1-Sujet.pdf

1. Étude de cas : préserver le bocage et la Chevêche d'Athéna au Pays de Mormal

La Communauté de communes du Pays de Mormal demande au Parc naturel régional de l'Avesnois une stratégie pour maintenir les populations de Chevêche d'Athéna. Les documents présentent le territoire et les évolutions du bocage, les besoins et menaces de l'espèce, les valorisations agricoles possibles et les moyens d'accompagnement et de financement.

Étude de cas

Question 1. À partir de l'analyse des documents, présenter les différents éléments du contexte et dégager les enjeux, en les justifiant.

Le Pays de Mormal, intercommunalité rurale de 53 communes, possède un bocage identitaire et un patrimoine naturel riche, soutenu par des espaces protégés et des ZNIEFF. Pourtant, les haies régressent et se dégradent, les parcelles s’agrandissent et les prairies ont diminué de 32 % entre 1979 et 2000. Les effectifs français de Chevêche ont été divisés par deux entre 1976 et 2013.

L’espèce, protégée, a besoin de milieux ouverts, de prairies riches en proies et d’arbres âgés à cavités pour nicher. Les enjeux sont donc de restaurer des habitats bocagers connectés, de limiter les mortalités et de concilier ces actions avec l’agriculture. La valorisation du cidre, des vergers et du Maroilles peut soutenir le maintien du bocage et l’attractivité du territoire.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Restaurer un bocage fonctionnel pour la Chevêche tout en soutenant les activités agricoles et la valorisation du territoire.

Question 2. Formuler une problématique prioritaire et cohérente avec les enjeux, la justifier, puis décliner les objectifs permettant d'y répondre.

Problématique : comment restaurer un bocage connecté qui assure à la Chevêche des sites de nidification et des ressources alimentaires, tout en restant compatible avec les activités agricoles ? La régression des haies, des vergers et des prairies réduit les cavités et les proies, et isole les noyaux de population.

1. Repérer les populations, les habitats favorables et les secteurs de rupture des continuités.
2. Protéger les arbres à cavités et réduire les risques de mortalité.
3. Restaurer les haies, les vergers haute tige et les prairies, avec une gestion favorable à la faune.
4. Mobiliser agriculteurs, collectivités et habitants, et promouvoir les productions et paysages bocagers.
5. Suivre l’occupation des sites et les résultats des actions pour les adapter.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Reconnecter et restaurer les habitats de la Chevêche en associant préservation écologique, pratiques agricoles et valorisation locale.

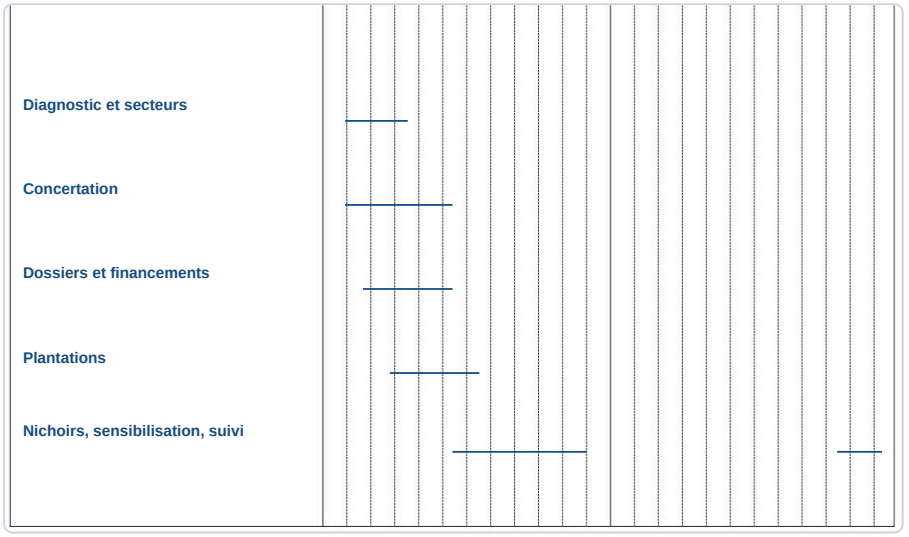
Question 3. Exposer les étapes de la démarche à mettre en œuvre pour répondre à la commande et planifier dans l'annexe les actions prioritaires à engager sur deux ans. La planification commence en septembre de l'année 1 et se termine en août de l'année 2.

La démarche suit une logique de diagnostic, concertation, programmation, réalisation et évaluation. Le diagnostic localise les couples, les cavités, les prairies, les haies dégradées et les ruptures de continuité. Avec les agriculteurs, élus et propriétaires, le PNR hiérarchise les secteurs, définit les aménagements et prépare les dossiers techniques et de subvention.

1. À l'automne, réaliser le diagnostic et mobiliser les acteurs.
2. En hiver, arrêter les sites, les essences, les modalités de gestion et les financements.
3. Planter haies et fruitiers durant le repos végétatif, puis installer des nichoirs et réduire les pièges.
4. Au printemps et en été, sensibiliser et suivre les sites, les aménagements et la reproduction, puis ajuster le programme.

La planification ci-dessous distingue ces actions et leurs périodes sur les deux années.

Annexe complétée : calendrier des actions prioritaires



✓ RÉPONSE À RETENIR

Diagnostic et concertation, préparation technique et financière, travaux bocagers en période favorable, puis sensibilisation et suivi.

2. Analyse de la démarche proposée en réponse à la commande

Le candidat analyse la démarche qu'il a proposée pour préserver le bocage et la Chevêche d'Athéna au Pays de Mormal. Il s'appuie sur son expérience pour examiner sa faisabilité, les données et investigations complémentaires nécessaires, ainsi que ses apports et ses limites.

Analyse de la démarche

Question 4. En vous aidant de votre expérience, préciser les conditions de faisabilité de la démarche proposée, formuler des hypothèses concernant d'éventuelles données complémentaires à acquérir et proposer des investigations supplémentaires.

La faisabilité repose sur le pilotage du PNR, la coopération des 53 communes, des agriculteurs, propriétaires et associations, ainsi que sur des financements et un entretien durable. Le PNR peut réaliser le dossier technique. Les aides mentionnées sont conditionnelles : jusqu'à 80 % pour certains projets de collectivités, avec plafonds départementaux, et 40 % pour les projets agricoles concernés. Il faut vérifier l'éligibilité, le reste à charge, les accords fonciers, les contraintes agricoles et la disponibilité des plants.

À acquérir : localisation et état des haies, vergers, prairies, cavités et couples nicheurs ; pratiques agricoles, projets d'aménagement et volonté des propriétaires.

- Cartographier les habitats et corridors, puis prospecter les sites de nidification et les menaces.
- Suivre les effectifs au printemps selon un protocole constant, et consulter les acteurs pour cibler des actions mesurables.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Une démarche faisable avec le PNR et les acteurs locaux, sous réserve d'accords fonciers, de financements confirmés, d'entretien et d'un diagnostic suivi dans le temps.

Question 5. Analyser de manière critique les apports et les limites de ce type de démarche.

La démarche répond à plusieurs causes documentées du déclin : perte de haies, de vergers et d'arbres à cavités, recul des prairies et raréfaction des proies. Elle associe protection de l'espèce, restauration du bocage, bénéfices agricoles et valorisation locale, notamment par le cidre. Les fonctions multiples des haies et des arbres têtards renforcent son intérêt, et l'accompagnement du PNR ainsi que les aides peuvent faciliter les projets.

Ses effets sur les populations ne sont toutefois ni immédiats ni garantis : les arbres plantés mettront longtemps à offrir des cavités, et les nichoirs ne remplacent pas un habitat fonctionnel. Les résultats dépendent de l'adhésion des propriétaires, de la continuité des financements et de l'entretien. Les plantations seules ne traitent pas toutes les menaces, notamment pesticides, collisions et noyades. Un suivi écologique et socio-économique est nécessaire pour ajuster les actions.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Une stratégie pertinente et multifonctionnelle, mais à effets lents, dépendante de l'engagement local et à compléter par des actions sur les menaces directes et un suivi régulier.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2021)

Bilan de l'épreuve : Épreuve intégrative E7-2 du BTSA Gestion et protection de la nature, remplacement 2021, code 2021-BTS144-RPL-ME-RE, d'une durée de 180 minutes et sans coefficient imprimé. Le sujet porte sur la préservation du bocage et de la Chevêche d'Athéna au Pays de Mormal. Il évalue l'analyse territoriale, la formulation d'une stratégie, sa planification sur deux ans et son analyse critique.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- La Chevêche niche dans des cavités, souvent dans des arbres de plus de 50 ans, et chasse dans des milieux ouverts proches de prairies.
- La disparition des haies, des vergers et des prairies réduit les cavités de nidification et les ressources alimentaires de la Chevêche.
- La restauration du bocage peut associer haies, arbres fruitiers, prairies, continuités écologiques et valorisation des productions locales.
- Le PNR peut conseiller les collectivités sur les plantations et les aider à mobiliser des financements publics.

Points de vigilance & attentes du jury

- Relier les enjeux territoriaux à des éléments précis des documents et justifier les constats.
- Construire une problématique prioritaire, puis décliner des objectifs cohérents avec celle-ci.
- Compléter l'annexe sur la période imposée, de septembre de l'année 1 à août de l'année 2.
- Distinguer les actions proposées de leurs conditions de faisabilité, des données manquantes et de leurs limites.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment relier les besoins de la Chevêche aux actions de restauration du bocage ?

Identifiez les besoins de l'espèce : cavités de nidification, arbres âgés, prairies riches en proies et postes de chasse. Reliez-les à des mesures concrètes comme conserver les arbres creux, restaurer les haies et maintenir les surfaces en herbe.

Q : Que faut-il prévoir pour rendre la planification sur deux ans cohérente ?

Commencez par le diagnostic et la concertation, puis programmez les choix techniques, la recherche de financements et les travaux selon les saisons. L'annexe impose une planification de septembre de l'année 1 à août de l'année 2.

Q : Comment répartir le temps entre les deux parties de l'épreuve ?

La partie 1 vaut 12 points et la partie 2 vaut 8 points. Répartissez le temps en conséquence, tout en réservant une période pour relire les réponses et vérifier que l'annexe de planification est complétée.

Q : Quels critères privilégier pour analyser la stratégie proposée ?

Vérifiez la cohérence entre les enjeux, les objectifs et les actions, ainsi que les moyens humains, financiers et partenariaux. Identifiez les données à compléter et les limites, notamment les délais écologiques et la mobilisation nécessaire des acteurs.

Sujet officiel associé (PDF) : https://btsagpn.fr/assets/annales/btsa-gpn/E7 - Instruire un projet de gestion environnementale et de valorisation de la nature/2021/BTSA GPN - E7 - Instruire un projet de gestion environnementale et de valorisation de la nature - Session 2021 - 1-Sujet.pdf

Ressources BTSA Gestion et Protection de la Nature : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.